



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada



Parc national du Canada

# Fundy

Plan directeur

2024



## Gepme' Showing Respect

All living things on Mother Earth have a spirit and deserve the respect that the land spirits give them. If you want to show respect, please:

- "Cher (Bismessini) I'm glad to see you. (Gepme) hope (Bristly) you're well."
- "I offer this tobacco to ask for your medicine."
- "I have a sore stomach and the smoke from your pipe and stem will make me feel better."
- "Please please do not pick the flowers by here. The medicine that these are used for is for (Gepme) hope for future generations to see."
- "(Gepme) thank you for the best I feel much better."



## Gepme' Témoignez du respect

Tout ce qui vit sur la Terre mère possède un esprit.

- Tout ce qui vit sur terre. Terre mère possède un esprit et mérite le respect. Si vous voulez l'aider et l'honorer de la même façon, vous devez faire preuve d'un certain respect envers elle.
- "Cher (Bismessini) Quel plaisir de vous voir. (Gepme) comment allez-vous?"
- "Je propose un tabac en offrande pour le devenir un remède."
- "Je suis si content de te le dire. Si un jour tu as de nos fleurs et de ta (Gepme) pipe!"
- "Merci beaucoup pour la prescription. (Gepme) j'ai un mal de ventre et le fumage de ta pipe me fera sentir (Gepme) mieux. Merci beaucoup (Gepme) j'espère que tu auras de bonnes nouvelles pour les générations à venir."
- "(Gepme) merci pour le best. Je me sens beaucoup mieux."

- SMOKE
- STEM
- WATERPIPE
- SMOKEPIPE
- SMOKE
- SMOKEPIPE
- SMOKEPIPE

2024

Parc national du Canada  
Fundy

Plan directeur

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le président et directeur général de Parcs Canada, 2024.

PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU CANADA FUNDY, 2024.

Papier : 978-0-660-69506-8  
R64-105/80-2024F

PDF : 978-0-660-69505-1  
R64-105/80-2024F-PDF

*This document is also available in English.*

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes  
**PARC NATIONAL DU CANADA FUNDY :**

Parc national du Canada Fundy  
C.P. 1001  
Alma (Nouveau-Brunswick) E4H 1B4

Tél. : 506-887-6000  
Courriel : fundy@pc.gc.ca  
<https://parcs.canada.ca/pn-np/nb/fundy>

*Sources des images de la page couverture*  
*En haut, de gauche à droite : Julie Ouellette, Chris Reardon, Nigel Fearon*  
*En bas : Danielle Latendresse*

## Avant-propos



D'un océan à l'autre, les lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation sont une source de fierté pour toute la population canadienne. Ils reflètent le patrimoine naturel et culturel du Canada et racontent qui nous sommes, y compris les histoires, les cultures et les contributions des peuples autochtones.

Ces endroits prisés sont une priorité pour le gouvernement du Canada. Nous sommes résolus à protéger le patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau d'aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril.

Nous devons en même temps continuer d'offrir des activités et des programmes innovateurs sur place et à distance pour permettre à un nombre accru de Canadiens et de Canadiennes de faire l'expérience de ces destinations emblématiques et de découvrir l'histoire, la culture et l'environnement.

En collaboration avec les communautés autochtones et des partenaires clés, Parcs Canada protège et restaure les lieux historiques et parcs nationaux; permet aux gens de découvrir l'histoire et la nature et de s'en rapprocher; contribue à maintenir, pour les collectivités locales et régionales, la valeur économique de ces lieux.

Ce nouveau *Plan directeur du parc national du Canada Fundy* vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés par une équipe dévouée de Parcs Canada après de vastes consultations auprès de partenaires autochtones, d'autres partenaires et parties prenantes, de collectivités environnantes, et de visiteurs passés et présents. J'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce plan pour leur dévouement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et j'ai le plaisir d'approuver le *Plan directeur du parc national du Canada Fundy*.



**Steven Guilbeault**

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique  
et ministre responsable de Parcs Canada*



## Recommandations

*Recommandé par :*



---

Ron Hallman  
*Président et directeur général*  
*Parcs Canada*



---

Andrew Campbell  
*Vice-président principal*  
*Direction générale des opérations*



---

Julie M. LeBlanc  
*Directrice*  
*Unité de gestion du Sud du Nouveau-Brunswick*



## Résumé

Le parc national Fundy est situé dans le territoire Mi'gmaq de Signigt'gewa'gi, souvent appelé « Siknikt ». Signigt'gewa'gi est un mot Mi'gmaq qui se traduit par « zone de drainage » en français, car il s'agissait d'une zone avec de nombreuses rivières et cours d'eau qui recevaient les eaux de fonte des glaciers à mesure qu'ils reculaient vers le nord.

Destination touristique de premier plan dans le sud du Nouveau-Brunswick, le parc national Fundy accueille chaque année plus de 300 000 visiteurs qui viennent y admirer des vues et des paysages océaniques spectaculaires et y faire du camping, de la randonnée, du vélo et d'autres activités de plein air. La collectivité avoisinante d'Alma soutient une industrie de la pêche florissante qui agrémente l'expérience du parc national grâce aux activités quotidiennes d'un quai en exploitation à quelques minutes de marche de l'entrée du parc.

Le parc national Fundy continue de collaborer avec les nations Mi'gmaq et Wolastoqey, y compris la Table du Comité consultatif de Parcs Canada et de la Mi'gmawel Tplu'taqnn Incorporated (MTI), qui se réunit régulièrement. En outre, de grands progrès ont été réalisés avec les partenaires au chapitre de la gestion active et du rétablissement des espèces en péril. Parmi ces progrès, citons notamment une meilleure intégrité écologique de l'écosystème aquatique, avec des tendances quinquennales à la hausse du nombre de saumons, et la création de la première chaire de recherche de Parcs Canada dans la région de l'Atlantique. La société Rétablissement de l'habitat de Fort Folly fait partie intégrante de la restauration du saumon et du partage des connaissances Mi'gmaq dans une approche scientifique et holistique.

Une évaluation de l'état du parc réalisée en 2020 est venue confirmer de nouveau l'orientation générale du plan directeur de 2011, en continuant à mettre l'accent sur la gestion active en vue d'accroître la durabilité de toutes les opérations du parc, de préserver et d'améliorer l'intégrité écologique, de renforcer les relations et la collaboration avec les Autochtones, et d'approfondir les connaissances sur les ressources culturelles.

Les opérations durables sont essentielles pour faire avancer la gestion coopérative avec les partenaires autochtones, protéger les écosystèmes du parc et assurer le bien-être du personnel, la satisfaction des visiteurs et la prospérité de l'économie locale. Plus important encore, les opérations durables du parc sont cruciales pour réaliser pleinement les objectifs établis dans le plan directeur au cours des dix prochaines années.

Les quatre stratégies clés du plan directeur pour la prochaine décennie se concentrent sur les éléments suivants :

### **Stratégie clé 1 : Grandir et apprendre ensemble**

L'objectif de cette stratégie est d'évoluer vers une gestion coopérative du parc national Fundy tout en en apprenant davantage sur l'utilisation culturelle et l'histoire de la région de Fundy en mettant l'accent sur l'intégration des langues, des cultures, de l'histoire, des priorités, des droits et des intérêts autochtones dans les opérations du parc. En collaboration avec des partenaires autochtones et des intervenants communautaires, une meilleure compréhension de l'histoire des autochtones et eurocanadiens sera développée grâce à une déclaration des valeurs des ressources culturelles qui identifiera la valeur culturelle du parc dans l'examen de l'importance passée et actuelle de l'emplacement.

### **Stratégie clé 2 : Collaborer pour améliorer l'intégrité et la connectivité écologiques**

Cette stratégie vise à faire progresser les activités prioritaires de surveillance et de gestion active dans les limites du parc et à établir davantage de collaborations avec des partenaires externes en vue d'améliorer la connectivité écologique dans tout le paysage. Au sein du parc, les activités de surveillance incluront le savoir autochtone qui guidera les décisions de gestion active, et l'accent sera mis sur les espèces en péril ou importantes sur le plan culturel, la gestion de l'empreinte opérationnelle et la compréhension des effets du changement climatique sur les processus écologiques observés dans le parc national Fundy. et la mise en œuvre d'approches pour l'adaptation au changement climatique sera également une priorité.



**Stratégie clé 3 : Des opérations durables et résilientes aux changements climatiques appuient la réalisation du mandat principal et le caractère du parc national Fundy**

L'alignement des exigences opérationnelles sur les ressources disponibles est un élément clé de cette stratégie. Le parc national Fundy compte un vaste inventaire de biens qui sont des originaux et ont dépassé leur durée de vie utile. Pour que Parcs Canada puisse s'acquitter de son mandat principal tout en offrant aux familles, aux campeurs, aux randonneurs et autres marchés cibles des services et des expériences de qualité au cours des dix prochaines années et au-delà, il est essentiel de mettre l'accent sur une capacité d'entretien réaliste tenant compte des ressources existantes. Une évaluation stratégique de la viabilité à long terme des opérations du parc est nécessaire.

**Stratégie clé 4 : Des expériences authentiques, durables et mémorables**

Le parc national Fundy connaît une fréquentation élevée durant ses opérations à longueur d'année, ce qui soutient le développement économique régional en collaboration avec des partenaires et l'industrie du tourisme. Une expérience de visiteur entièrement accessible, de la planification à l'arrivée et au départ, sera priorisée dans cette stratégie clé, tout en mettant l'accent sur un réseau de sentiers durable. La protection de l'intégrité écologique guidera les approches de gestion de l'utilisation par les visiteurs dans les zones les plus fréquentées.

## Table des matières

Avant-propos .....	iii
Recommandations .....	v
Résumé .....	vii
1.0 Introduction .....	1
2.0 Importance du parc national Fundy .....	1
3.0 Contexte de planification .....	2
4.0 Élaboration du plan directeur .....	7
5.0 Vision.....	7
6.0 Stratégies clés.....	8
7.0 Zonage et réserve intégrale désignée .....	13
8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	19
Cartes	
Carte 1 : Contexte régional .....	3
Carte 2 : Contexte local .....	5
Carte 3 : Carte de zonage .....	18
Annexes	
Annexe A.....	21



## 1.0 Introduction

Parcs Canada administre l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique est axée sur le futur de chaque lieu historique national, parc national, aire marine nationale de conservation et canal historique administré par Parcs Canada appuie sa vision :

*Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens et des Canadiennes, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.*

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque parc national. Le *Plan directeur du parc national du Canada Fundy*, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du parc mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de Parcs Canada.

Les Premières Nations, les intervenants, les partenaires et la population canadienne ont participé à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du parc national. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du parc national Fundy en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu, et la consultation, le cas échéant, à l'égard de la gestion du parc national Fundy dans les années à venir.

## 2.0 Importance du parc national Fundy

Parcs Canada reconnaît que les terres sur lesquelles nous nous réunissons au Nouveau-Brunswick sont les territoires non cédés des nations Mi'gmaq, Wolastoqey et Peskotomuhkati.

Le parc national Fundy a été établi en 1948. Il protège 206 kilomètres carrés de l'écorégion de la côte de Fundy qui comprend des anses abritées, des marais d'eau salée, des estuaires et des falaises escarpées s'élevant à 150 mètres au-dessus de la baie de Fundy, où se produisent les marées les plus hautes au monde (plus de 11 mètres). Le parc national Fundy comprend également l'Écorégion des hautes terres du sud, qui se caractérise par un plateau vallonné, sillonné de profondes vallées et de rivières qui cascaden. Dans cette région, la topographie atteint plus de 400 mètres où les rivières Upper Salmon, Point Wolfe et Goose creusent des ravins escarpés jusqu'à la côte. Bien qu'il ne renferme pas de composantes marines ni de zone intertidale, le parc protège la côte et des points de vue spectaculaires sur la baie de Fundy et la côte nord-ouest de la Nouvelle-Écosse. Le parc national Fundy est considéré comme le cœur de la Région de la biosphère Fundy de l'UNESCO, désignée en 2007 pour protéger et favoriser le tourisme durable dans la région de la biosphère.

La région du parc national Fundy regorge de récits de l'histoire humaine propre à la partie supérieure de la baie de Fundy, un passé qui reste à découvrir et à raconter alors que l'on découvre les riches valeurs et expériences traditionnelles et culturelles des diverses communautés et familles profondément enracinées dans cette partie du Nouveau-Brunswick.

Si un grand nombre de visiteurs sont attirés par la région et le parc national Fundy, c'est pour y découvrir les marées et ses replats. C'est en observant la montée et la descente de la flottille de pêche attachée au quai, à Alma, qui repose parfois sur le fond de l'océan, que les effets et l'amplitude de ces marées (les plus fortes du monde!) paraissent des plus spectaculaires. Les paysages, le climat et la biodiversité du parc national Fundy, aussi appelé la terre du sel et du sapin, sont directement liés à l'océan et à ses marées géantes. Les vues saisissantes et les vastes panoramas le long de la côte caractérisent la nature particulière de ce parc.

### 3.0 Contexte de planification

Le parc national Fundy est situé dans le sud du Nouveau-Brunswick, niché dans les limites sud du comté d'Albert et bordé au sud par la baie de Chignecto dans la partie supérieure de la baie de Fundy. La région entourant le parc n'est pas densément peuplée, et la plus importante collectivité des environs est le village de Fundy Albert, récemment fusionné, qui comprend l'ancien village d'Alma. Les principaux centres urbains de la région comprennent Saint John, Fredericton et Moncton. La route 114 divise le parc en deux sur 21 kilomètres, s'étendant du lac Wolfe au nord-ouest jusqu'à Alma au sud-est, et offre un lien de transport vers la route transcanadienne (carte 1 : Cadre régional).

#### Contexte historique

Le parc national Fundy est situé dans le territoire Mi'gmaq de Signigt'gewa'gi. Souvent appelé « Siknikt ». Signigt'gewa'gi est un mot Mi'gmaq qui se traduit par « zone de drainage » en français, car il s'agissait d'une zone avec de nombreuses rivières et cours d'eau qui recevaient les eaux de fonte des glaciers à mesure qu'ils reculaient vers le nord. Siknikt est l'emplacement d'une route de portage majeure qui reliait le détroit de Northumberland et la Baie Verte à la baie de Fundy.

Connus sous le nom de L'Nu'g, les Mi'gmaq sont le peuple autochtone dont le territoire traditionnel, Mi'gmaq'i, englobe les terres et les eaux de ce qui est actuellement connu sous le nom de Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, le sud et l'ouest de Terre-Neuve, la région de la Gaspésie au Québec, l'île d'Anticosti, les îles de la Madeleine et certaines parties du nord-est des États-Unis. La riche histoire orale des Mi'gmaq affirme l'utilisation et l'occupation de ces terres et eaux depuis des temps immémoriaux<sup>1</sup>. Les Mi'gmaq ont continué à subsister sur ces terres et ces eaux jusqu'à nos jours, ce qui témoigne de la complexité des systèmes sociaux, culturels et politiques des Mi'gmaq qui existaient avant le contact<sup>2</sup>. Les voies navigables définissent le territoire et ses districts sont délimités par les systèmes de drainage et les voies navigables naturelles. Ainsi, les systèmes de gouvernance Mi'gmaq étaient basés au niveau des bassins versants<sup>3</sup>.

C'est au XVI<sup>e</sup> siècle que les Européens ont commencé à explorer la région de la baie de Fundy, laquelle est apparue sur les cartes géographiques portugaises en 1558.<sup>4</sup> Les Européens qui ont exploré la côte de la baie de Fundy ont rencontré les nations Mi'gmaq, Wolastoqey et Peskotomuhkati – tous membres de la Confédération Wabanaki – qui vivent dans la région depuis des temps immémoriaux. Peu à peu, les Européens se sont installés dans toute la région, et les conséquences sur les Premières Nations ont été dévastatrices. Dans les 100 ans qui ont suivi la période de contact, les maladies européennes ont causé un déclin de 75 pour cent de la population parmi les Premières Nations<sup>5</sup>. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses Premières Nations de la région vivaient sur de petites parcelles de terre de « réserve » qui présentaient souvent peu de ressources.

<sup>1</sup> Francis, R. The Mi'kmaq nation and the Embodiment of Political Ideologies, Saint Mary's University, 2003.

<sup>2</sup> Krismanson, A Short History of Beaumont, New Brunswick, Province of New Brunswick, 2004.

<sup>3</sup> Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Fisheries Department, The relationship Between the Mi'gmaq and the Aquatic Environment, 2018.

<sup>4</sup> Ganong, W. F. Crucial Maps in the early Cartography and Place-Nomenclature of the Atlantic Coast of Canada. University of Toronto Press and the Royal Society of Canada, 1964.

<sup>5</sup> Whitehead, H. R. and H. McGee. The Micmac: How Their Ancestors Lived Five Hundred Years Ago. 1983.

Carte 1 : Cadre régional



Les voies navigables de la baie de Fundy, y compris l'isthme de Chignecto, constituent un corridor de transport essentiel pour le peuple Wabanaki depuis des temps immémoriaux. L'établissement des Européens dans les environs a commencé dans les années 1600 avec la création du village acadien de Chipoudie (Shepody) en 1698, à environ 30 kilomètres à l'est des limites du parc. En 1755, environ 3 000 Acadiens vivaient dans la région de la baie de Chignecto, dont environ 600 à Chipoudie<sup>6</sup>. Les Acadiens entretenaient des relations étroites avec les Nations Wabanaki.

Les nations Mi'gmaq, Wolastoqey et Peskotomuhkati ont conclu une chaîne de traités de paix et d'amitié avec la Couronne britannique à partir de 1725. Ces traités n'étaient pas des traités de cession de terres, mais protégeaient les droits des Wabanaki et visaient à créer une relation mutuellement bénéfique enracinée d'amitié et de commerce. Ces traités sont toujours en vigueur et sont protégés par l'article 35 de la Constitution canadienne.

Lors du Grand Dérangement qui a commencé en 1755, les villages acadiens de la région de la baie de Chignecto ont été incendiés et les forces britanniques ont contraint de nombreux habitants à se déplacer. De nouvelles colonies européennes, principalement d'origine allemande de Pennsylvanie, ont commencé à arriver dans les environs en 1766, suivis par des colonies anglaises, écossaises et irlandaises. C'est au début du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on a vu s'établir les premières colonies eurocanadiennes dans les limites actuelles du parc national. Les premiers peuplements s'installaient généralement près des embouchures de rivière, à proximité des installations liées à l'exploitation forestière, au transport, à la construction de navires et à la pêche dans la baie Chignecto. On trouve dans tout le parc des vestiges de propriétés, de routes, de cimetières, d'écoles, de ponts et de structures industrielles telles que des barrages, des quais et des moulins, autant d'éléments associés à d'anciennes communautés comme Point Wolfe, Alma West, Hastings et Herring Cove. La colonisation européenne et l'activité industrielle ont eu pour effet de déplacer les Mi'gmaq de cette région.

### **Effets sur le paysage**

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les activités industrielles telles que l'exploitation forestière ont entraîné des répercussions profondes sur le paysage. En effet, jusqu'à 70 pour cent de la forêt a été coupée, et les lacs et les lits des rivières ont été modifiés afin de permettre le flottage de bois et l'utilisation de moulins à eau. En 1948, les terres ont été expropriées afin d'établir le parc national, qui a ouvert officiellement au public en 1950.

Le contexte biophysique et les limites du parc contribuent à l'importance du parc national Fundy en tant que région au cœur de la Région de la biosphère Fundy. Les rivières, les ruisseaux et les lacs d'eau douce ne forment qu'une petite portion du paysage du parc, mais ils sont essentiels à son bon fonctionnement. Le parc ne protège qu'une partie des deux principaux réseaux hydrographiques qu'il contient, soit les bassins versants de la rivière Upper Salmon et de la rivière Point Wolfe. En effet, la partie supérieure de chacun de ces bassins fait partie d'une forêt industrielle située à l'extérieur du parc.

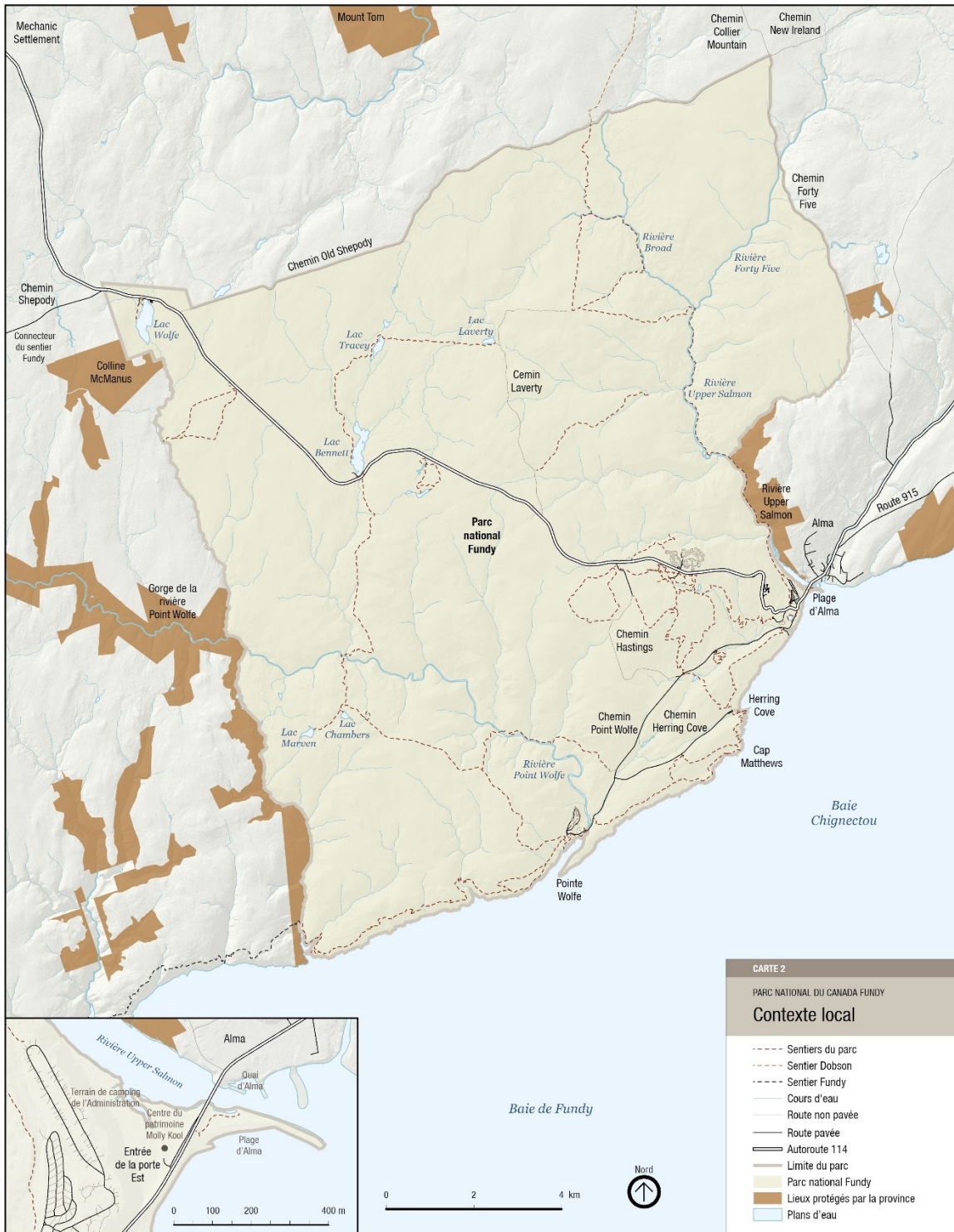
### **Contexte actuel**

Destination touristique de premier plan dans le sud du Nouveau-Brunswick, le parc national Fundy accueille chaque année plus de 300 000 visiteurs qui viennent y admirer des vues et des paysages océaniques spectaculaires et y faire du camping, de la randonnée, du vélo et d'autres activités de plein air. La collectivité d'Alma soutient une industrie de la pêche florissante qui agrmente l'expérience du parc national grâce aux activités quotidiennes d'un quai en exploitation à quelques minutes de marche de l'entrée du parc. Les visiteurs du parc national peuvent également découvrir une variété d'endroits, de boutiques locales et de services à Alma (Carte 2 : Contexte local).

---

<sup>6</sup> White, Stephen A. 2005. "The True Number of the Acadians." In *Du Grand Dérangement à la Déportation : nouvelles perspectives historiques*, edited by Ronnie-Gilles LeBlanc, 2 156. Moncton NB : Chaire d'études acadiennes.

Carte 2 : Contexte local





En 2016, Parcs Canada (PC) et la société Mi'gma'we'l Tplu'taqnn Incorporated (MTI) ont conclu un protocole d'entente établissant la Table du Comité consultatif de PC et MTI. Parcs Canada, MTI et Kopit Lodge (Elsipogtog) ont également travaillé à la négociation d'un accord de mise en œuvre des droits qui permettra une intendance partagée du parc national. Parcs Canada et la Nation Wolastoqey du Nouveau-Brunswick continuent d'entretenir des relations de collaboration positives. Le plan directeur a été élaboré en consultation avec les partenaires autochtones dans l'esprit de nos relations et dans l'esprit des ententes de conciliation des droits.

Le plan directeur de 2011 donnait une orientation en matière de gestion visant à préserver et à renforcer l'intégrité écologique, à rétablir des espèces en péril, à accroître la fréquentation grâce à différentes stratégies marketing et activités proposées aux visiteurs, et à travailler en collaboration avec les partenaires autochtones. Depuis 2011, le parc national Fundy continue de collaborer avec les nations Mi'gmaq et Wolastoqey, y compris la Table du Comité consultatif de PC et MTI, qui se réunit régulièrement. En outre, de grands progrès ont été réalisés avec les partenaires au chapitre de la gestion active et du rétablissement des espèces en péril. Parmi ces progrès, citons notamment une meilleure intégrité écologique de l'écosystème aquatique, avec des tendances quinquennales à la hausse du nombre de saumons, et la création de la première chaire de recherche de Parcs Canada dans la région de l'Atlantique. La société Rétablissement de l'habitat de Fort Folly fait partie intégrante de la restauration du saumon et du partage des connaissances Mi'gmaq dans une approche scientifique et holistique.

Le taux de fréquentation a augmenté grâce aux activités diversifiées proposées aux visiteurs à l'automne, à l'hiver et au printemps et grâce à d'importants investissements dans les infrastructures, comme les sentiers et les installations de l'Aire de loisirs Chignecto. Ces investissements importants ont également visé des routes et des bâtiments, comme le nouveau Centre des visiteurs du lac Wolfe, le Centre sel et sapin et le bloc des services d'entretien. D'autres grands investissements étaient axés sur la piscine d'eau salée caractéristique du parc et sur l'ajout de nouveaux espaces aux terrains de camping Lakeview et Cannontown.

Une évaluation de l'état du parc réalisée en 2020 est venue confirmer de nouveau l'orientation générale du plan directeur de 2011, dont l'accent était mis sur la gestion active en vue d'accroître la durabilité de toutes les opérations du parc, de préserver et d'améliorer l'intégrité écologique, de renforcer les relations et la collaboration avec les Autochtones et d'approfondir les connaissances sur les ressources culturelles.

Les changements climatiques présentent des défis dans la gestion des répercussions écologiques sur certaines espèces comme le saumon atlantique, entre autres. Les programmes de restauration, tels que le projet de rétablissement du saumon atlantique, répondent à ces défis en augmentant la population, en renforçant la résilience et l'adaptabilité au changement. Alors que les répercussions des changements climatiques deviennent de plus en plus évidentes, des stratégies collaboratives et adaptatives seront importantes pour soutenir la gestion des ressources naturelles. Des tempêtes plus fréquentes et plus violentes continueront d'exposer la vulnérabilité des ressources naturelles et culturelles et les infrastructures du parc avec des dommages et des coûts croissants. Comprendre l'étendue des répercussions des changements climatiques et prendre des mesures pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques sont un domaine d'intérêt pour la gestion du parc.

Malgré sa superficie, le parc national Fundy est responsable de l'un des plus grands inventaires de biens et d'opérations parmi les parcs nationaux du Canada et, depuis 2021, les visiteurs du parc peuvent profiter de programmes offerts toute l'année. Pour les besoins du présent plan directeur, la « durabilité opérationnelle » s'entend de la réalisation à long terme et de grande qualité du mandat de Parcs Canada à l'aide des ressources existantes. Étant donné que le parc national Fundy est en activité toute l'année, dans un environnement climatique en évolution où les coûts d'exploitation sont à la hausse, un travail continu est nécessaire pour déterminer les priorités et évaluer la viabilité future de l'ensemble des opérations et des infrastructures. Les mesures visant à accroître la durabilité des opérations essentielles à la réalisation du mandat sont indispensables pour rehausser la qualité du service, la valeur et l'expérience pour tous les visiteurs. Elles comprendront la modernisation ou la mise à niveau de certaines opérations et la fin ou la réduction d'autres opérations. Les opérations durables sont essentielles pour faire avancer la gestion coopérative avec les partenaires autochtones, protéger les écosystèmes du parc et assurer le bien-être du personnel, la satisfaction des visiteurs et la prospérité de l'économie locale. Plus important encore, les

opérations durables du parc sont cruciales pour réaliser pleinement les objectifs établis dans le plan directeur au cours des dix prochaines années.

## 4.0 Élaboration du plan directeur

Ce plan directeur a été élaboré dans le cadre d'un vaste processus de mobilisation avec les sociétés MTI et Kopit Lodge, la Nation Wolastoqey du Nouveau-Brunswick, les partenaires, les intervenants et le public. Les discussions tenues et les commentaires formulés ont renforcé l'orientation de la gestion décrite dans le plan, qui se reflète dans la vision, les grandes stratégies, les objectifs et les cibles connexes.

Pendant la première étape des activités de consultation en 2021, un bulletin d'information sur le plan directeur résumant la vision proposée et les enjeux prioritaires a été publié sur le site Web du parc et communiqué aux partenaires autochtones et aux principaux intervenants, et des avis ont été envoyés aux représentants élus. Des réunions ont eu lieu avec les sociétés MTI et Kopit Lodge et la Nation Wolastoqey du Nouveau-Brunswick dès le début du processus de planification, et Parc Canada a procédé à l'élaboration du rapport sur l'état du parc et à l'établissement de la portée. D'autres réunions avec les partenaires autochtones ont été organisées afin de discuter des possibilités et des enjeux prioritaires. Des intervenants œuvrant dans le domaine de la conservation et du tourisme, ainsi que des organisations municipales, provinciales et communautaires, ont également participé à des réunions avec des gestionnaires du parc pour discuter de l'avenir du parc et des priorités concernant la planification de la gestion.

La consultation sur l'ébauche du plan directeur au cours de la deuxième phase de mobilisation comprenait des réunions avec des partenaires autochtones et des groupes d'intervenants clés. Un formulaire de commentaires en ligne avec des descriptions de la vision proposée et des stratégies clés a permis d'évaluer le soutien à l'orientation du plan préliminaire et de recevoir des commentaires et des opinions spécifiques. Plus de 490 répondants ont répondu au formulaire en ligne, fournissant de précieux commentaires qui ont été pris en compte et intégrés dans le plan final.

## 5.0 Vision

La beauté naturelle, les marées impressionnantes et les paysages côtiers sauvages bordés par la forêt Wabanaki (Acadienne) de la partie supérieure de la baie de Fundy offrent un panorama immortel propice à la découverte de la nature et de la culture du parc national Fundy et à l'établissement de liens avec ce lieu. Malgré son histoire d'exploitation forestière, minière et agricole, ce parc reste l'une des plus vastes étendues de littoral sauvage entre la baie de Fundy et la Floride. La collaboration étroite entre les partenaires autochtones, les communautés et les entreprises locales et le parc national favorise les économies rurales et l'offre d'expériences touristiques toute l'année.

En s'appuyant sur ces fondements tout en adoptant une perspective d'opérations durables, la vision pour les 15 prochaines années comprend des efforts ciblés sur : la création d'une expérience plus inclusive, accessible et diversifiée pour les visiteurs du parc; le soutien de la biodiversité dans un climat changeant et la protection des espèces en péril; l'approfondissement d'apprentissage sur les répercussions des changements climatiques sur toutes les facettes des opérations du parc et prendre des mesures pour atténuer et s'adapter; le renforcement du rôle du parc dans les paysages régionaux; la croissance des relations avec les collectivités autochtones. La gestion de ces efforts dans le cadre de la capacité existante du parc améliorera la qualité globale des actifs et des services au profit des générations futures de visiteurs, de personnel et de partenaires.

Le parc national Fundy suit les recommandations formulées dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comme ligne directrice pour traiter des questions relatives aux droits et à la réconciliation. La culture autochtone occupera une place de plus en plus importante au parc national

Fundy, et la gestion coopérative<sup>7</sup> fournira une structure pour la prise de décision commune, l'apprentissage mutuel et le respect. La collaboration en vue d'atteindre une compréhension à double perspective (Etuaptmumk) permet d'adopter les points de vue autochtone et occidental par rapport à l'établissement et l'atteinte d'objectifs liés à la conservation, à l'intégrité écologique, à l'expérience du visiteur et au patrimoine culturel. Au fur et à mesure que la relation de gestion coopérative se renforce, la population canadienne et les visiteurs apprécient et comprennent mieux les peuples autochtones, avec des possibilités de découvrir leurs langues, leurs cultures et leur histoire dans le cadre d'événements spéciaux, d'activités de sensibilisation et de programmes dirigés par des Autochtones.

En tant que région au cœur de la Région de la biosphère Fundy de l'UNESCO, le parc national Fundy renforcera sa collaboration avec l'industrie et les partenaires régionaux de la conservation, ce qui améliorera la connectivité écologique et la protection d'aires de conservation importantes, y compris les écosystèmes côtiers adjacents.

## 6.0 Stratégies clés

Quatre stratégies clés encadrent la gestion du parc national Fundy. Ces stratégies, ainsi que les objectifs et les cibles connexes, se concentrent sur la vision à long terme pour le parc au moyen d'une démarche intégrée et durable de gestion. La mobilisation des partenaires autochtones sera une pierre angulaire de la mise en œuvre réussie du plan et des relations de gestion coopérative en constante évolution. Les cibles sont classées en ordre de priorité et accompagnées de dates précises dans la mesure du possible.

L'absence de date signifie que la cible sera atteinte dans la période de dix ans, visée par le plan, en fonction des possibilités, des priorités annuelles et de la capacité financière du parc national et des partenaires autochtones. Chaque année, Parcs Canada rendra compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan directeur aux partenaires autochtones, aux collectivités locales, aux intervenants et au public.

### Stratégie clé 1 : Grandir et apprendre ensemble

Le parc national Fundy est résolu à être un lieu où la vérité et la réconciliation sont au cœur des relations avec les partenaires autochtones. C'est en grandissant et en apprenant ensemble à protéger et à mettre en valeur les valeurs naturelles et culturelles du parc national Fundy que l'on pourra aller de l'avant et nouer des relations de gestion coopérative solides, guidées par les principes de paix, d'amitié, de collaboration et de respect énoncés dans les traités. L'objectif de cette stratégie est d'évoluer vers une gestion coopérative du parc national Fundy tout en apprenant davantage sur l'utilisation culturelle et l'histoire de la région de Fundy en mettant l'accent sur l'intégration des langues, des cultures, de l'histoire, des priorités, des droits et des intérêts autochtones dans opérations du parc. En collaboration avec des partenaires autochtones et des intervenants communautaires, une meilleure compréhension de l'histoire des colons européens autochtones et eurocanadiens sera développée grâce à une déclaration des valeurs des ressources culturelles qui identifiera la valeur culturelle du parc dans l'examen de l'importance passée et actuelle de l'emplacement.

**Objectif 1.1 :** Les principes et les fondements de la gestion coopérative du parc national Fundy sont établis conformément aux ententes de réconciliation et de reconnaissance des droits.

#### Cible

- D'ici 2034, les structures organisationnelles sont en place et fonctionnelles et appuient la gestion coopérative du parc national Fundy entre les nations Mi'gmaq du Nouveau-Brunswick et Parcs Canada.

---

<sup>7</sup> Gestion coopérative : les représentants autorisés des communautés autochtones fournissent des conseils à Parcs Canada par l'intermédiaire d'un conseil de gestion coopérative. Les représentants peuvent également fournir des conseils aux gouvernements autochtones.

**Objectif 1.2 :** La connaissance de la culture et de l'histoire s'améliore, contribuant ainsi à la conservation durable des ressources culturelles du parc national Fundy.

Cibles

- Un programme d'études sur les connaissances autochtones, conçu et développé par des partenaires autochtones, fournit des informations sur l'histoire culturelle dans le parc et autour de ce dernier.
- L'inventaire des caractéristiques du paysage, des ressources archéologiques et des sites culturellement importants progresse tout au long de la période de planification, ce qui donne lieu à des cotes d'état lors de la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Un énoncé des valeurs relatives aux ressources culturelles, élaboré en collaboration avec des partenaires autochtones et des intervenants communautaires, sera achevé d'ici 2028.
- Les processus d'archéologie collaborative contribuent à l'évaluation de l'état des ressources culturelles lors de la prochaine évaluation de l'état du parc.

**Objectif 1.3 :** Les langues autochtones Wabanaki sont de plus en plus présentes et visibles dans les opérations du parc national Fundy.

Cibles

- L'étendue des langues autochtones, des noms de lieux et de l'interprétation dans le parc national Fundy augmente par rapport à la référence de 2023-2024.
- Les cultures et les langues autochtones sont intégrées à l'orientation du personnel et dispensées par des peuples autochtones.

**Objectif 1.4 :** La dotation en personnel autochtone augmente dans l'unité de gestion de Parcs Canada responsable du parc national Fundy.

Cibles

- Grâce aux réseaux croissants de collaborateurs autochtones, le recrutement de personnel autochtone dans l'unité de gestion du Sud du Nouveau-Brunswick augmente par rapport aux niveaux de 2024.
- La participation à des occasions de formation et/ou d'orientation montre une tendance à la hausse au parc national Fundy, favorisant le recrutement et la rétention de personnel autochtone.

## **Stratégie clé 2 : Collaborer pour améliorer l'intégrité et la connectivité écologiques**

Cette stratégie vise à faire progresser les activités prioritaires de surveillance et de gestion active dans les limites du parc et à accroître la collaboration avec des partenaires externes en vue d'améliorer la connectivité écologique dans tout le paysage. Les principes de la double perspective, qui considèrent les connaissances autochtones et occidentales en matière de surveillance et de préservation de l'intégrité écologique, seront prioritaires dans le cadre de relations de gestion coopérative. Au sein du parc, les activités de surveillance incluront le savoir autochtone qui guidera les décisions de gestion active, et l'accent sera mis sur les espèces en péril ou importantes sur le plan culturel, la gestion de l'empreinte opérationnelle et la compréhension des effets du changement climatique sur les processus écologiques observés dans le parc national Fundy. De plus, la participation à des initiatives régionales sur le changement climatique et à des collaborations universitaires permettra de mieux comprendre les répercussions potentielles sur les ressources naturelles et culturelles du parc.

En tant qu'aire protégée, le parc national Fundy est une zone naturelle d'importance fondamentale dans un paysage diversifié comprenant des aménagements humains, des terres agricoles et des forêts industrielles. Au-delà de l'administration du parc, la région de Fundy est connue comme une plaque tournante de leadership et d'expertise pour la restauration des écosystèmes d'eau douce régionaux et du saumon. La connectivité écologique sera appuyée par le développement de partenariats stratégiques, le partage d'informations et la collaboration, améliorant ainsi la connectivité écologique au sein de la Région de biosphère de Fundy de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

**Objectif 2.1 :** La surveillance écologique fondée sur une approche à double perspective (Etuaptmumk), qui fait appel à la fois au savoir autochtone et à la science occidentale, permet d'évaluer l'intégrité écologique, d'en rendre compte et d'orienter la gestion active.

#### Cibles

- Les mesures relatives à l'intégrité écologique sont examinées et rectifiées en collaboration avec les partenaires autochtones d'ici 2029 et la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Les répercussions liées au climat sur les systèmes écologiques sont signalées dans le programme de surveillance écologique avant la prochaine révision du plan directeur.

**Objectif 2.2 :** La protection et le rétablissement de la biodiversité, y compris des espèces prioritaires en péril ou présentant une importance sur le plan culturel, sont une priorité.

#### Cibles

- Avec des actions de restauration soutenues par l'approche à double perspective, les populations de saumons montrent toujours une tendance qui s'améliore, ce qui se traduit par un état « passable » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- D'ici 2034, la production primaire de l'écosystème d'eau douce tend à augmenter ou à rester la même par rapport aux niveaux de 2015 grâce au rétablissement actif du saumon.
- Les connaissances et les orientations autochtones ont une influence sur les initiatives de surveillance ou de conservation des espèces présentant une importance sur le plan culturel, comme le saumon, l'anguille, la truite et l'original.
- Le nouveau plan d'action visant des espèces multiples du parc national Fundy est élaboré d'ici 2025 et tient compte de la connectivité des paysages, des tendances et des projections connues en matière de changement climatique, des espèces culturellement importantes, ainsi que des mesures de rétablissement prioritaires au-delà des limites du parc.

**Objectif 2.3 :** La connectivité écologique est protégée grâce à la collaboration avec des partenaires autochtones et d'autres partenaires afin d'appuyer la restauration de la connectivité du parc et la création d'aires protégées aux alentours du parc.

#### Cibles

- D'ici 2029, le parc national Fundy a mis sur pied un groupe de travail actif composé de partenaires autochtones et de partenaires régionaux afin de protéger ou d'améliorer la connectivité écologique. Les corridors écologiques aménagés dans le parc national Fundy sont protégés, et leur restauration et réhabilitation efficaces a commencé en 2034, selon les niveaux de référence de 2024.

**Objectif 2.4 :** Les modèles fondés sur des données probantes contribuent à établir l'ordre de priorité des efforts de restauration et à gérer l'empreinte de la superficie perturbée au sein du parc, et ils sont utilisés pour étayer les propositions futures en matière d'infrastructures ou de services.

#### Cibles

- Le parc national Fundy s'est doté d'un plan de restauration qui établit l'ordre des priorités, les coûts, et guide les mesures de restauration d'ici 2029.
- D'ici 2034, le plan de restauration sera à l'étape de la mise en œuvre, et les activités de restauration seront en cours selon l'ordre des priorités.

### **Stratégie clé 3 : Des opérations durables et résilientes aux changements climatiques appuient la réalisation du mandat principal et le caractère du parc national Fundy**

Le parc national Fundy compte un vaste inventaire de biens qui sont des originaux et ont dépassé leur durée de vie utile. Pour que Parcs Canada puisse s'acquitter de son mandat principal tout en offrant aux visiteurs des services et des expériences de qualité au cours des dix prochaines années et par la suite, il est essentiel de mettre l'accent sur une capacité d'entretien réaliste tenant compte des ressources existantes. Une évaluation stratégique de la viabilité à long terme des opérations du parc est nécessaire. Dans certains cas, la réduction de la quantité de services offerts sera nécessaire pour maintenir les niveaux les plus élevés possibles de qualité, de valeur et de durabilité pour l'avenir. Il s'agira notamment de comprendre les priorités et les intérêts des partenaires autochtones et des visiteurs afin d'identifier une gamme d'options de gestion. Les installations et les services seront évalués dans une optique intelligente face au climat, dans le but d'investir dans des infrastructures résilientes et d'éliminer les composants vulnérables. L'alignement des exigences opérationnelles sur les ressources disponibles est un élément clé de cette stratégie.

**Objectif 3.1 :** La durabilité opérationnelle est améliorée grâce à l'évaluation de la composition, de l'état, des coûts et de la capacité de génération de revenus du portefeuille d'actifs et des priorités fondamentales du mandat.

#### Cibles

- L'évaluation des systèmes de distribution d'eau et d'électricité du terrain de camping Point Wolfe est achevée d'ici 2025.
- La consolidation des actifs est envisagée, dans la mesure du possible, avec des travaux de conception d'un espace polyvalent préparés d'ici 2025.
- Les actifs récréatifs sont examinés d'ici 2028 en vue de s'adapter aux activités et aux intérêts modernes qui correspondent au mandat de Parcs Canada.
- L'état des infrastructures du parc a fait l'objet d'une évaluation, et les options de gestion visant à optimiser la taille et la composition du portefeuille de biens sont déterminées ou mises en œuvre d'ici 2034.
- Les actifs sous-utilisés, non essentiels aux fins du programme de base ou redondants sont identifiés en vue d'une rationalisation et/ou d'un désinvestissement d'ici 2034.
- Les projets et propositions d'infrastructures susceptibles d'avoir un impact sur les ressources culturelles intègrent une collaboration significative avec des partenaires autochtones.
- L'indicateur de l'état moyen des bâtiments augmente à « bon » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

**Objectif 3.2 :** L'approvisionnement écologique améliore l'efficacité énergétique des opérations du parc.

#### Cibles

- Les véhicules zéro émission seront prioritaires lors du remplacement des véhicules légers, lorsque cela est possible, conformément à l'objectif de Parcs Canada.
- D'ici 2030, les émissions de gaz à effet de serre sont réduites grâce à la modernisation des systèmes de chauffage inefficaces et/ou au remplacement des sources de chauffage au mazout par des choix plus verts.

## Stratégie clé 4 : Des expériences authentiques, durables et mémorables

Le parc national Fundy connaît une fréquentation élevée durant ses opérations à longueur d'année, ce qui soutient le développement économique régional en collaboration avec des partenaires et l'industrie du tourisme. Les visites en automne, en hiver et au printemps ont augmenté depuis l'ajout d'hébergements couverts en 2014. Avec la hausse des coûts d'exploitation, un vaste portefeuille d'actifs et le désir de continuer à offrir des expériences de haute qualité, il est nécessaire de se concentrer sur les priorités des usagers du parc. Une expérience de visiteur entièrement accessible, de la planification à l'arrivée et au départ, sera priorisée dans cette stratégie clé, tout en mettant l'accent sur un réseau de sentiers durable. La protection de l'intégrité écologique guidera les approches de gestion de l'utilisation des visiteurs pour les zones à forte fréquentation.

**Objectif 4.1 :** Les visiteurs découvrent des offres renouvelées et disposent d'une variété d'options inclusives et accessibles pour profiter des installations et des services du parc national Fundy.

### Cibles

- D'ici 2028, une évaluation de l'accessibilité des installations cernant des éléments clés dans le secteur de l'administration sera réalisée, et les changements indiqués seront mis en œuvre afin d'éliminer les obstacles.
- Dans la prochaine évaluation de l'état du parc, le niveau de satisfaction à l'égard des installations du parc national Fundy est maintenu à plus de 85 pour cent des visiteurs se disant « satisfaits » ou « très satisfaits ».

**Objectif 4.2 :** Les visiteurs du parc national Fundy ont l'occasion de profiter d'hébergements et d'activités durables toute l'année.

### Cibles

- Un taux de référence pour la satisfaction des visiteurs pendant l'hiver sera déterminé.
- Le taux d'occupation des hébergements en hiver pendant la fin de semaine est maintenu à plus de 80 pour cent.
- Des partenariats ou des ententes mutuelles avec les opérateurs touristiques autochtones et d'autres destinations régionales sont établis, ce qui permet d'offrir des expériences de visite plus riches en automne, en hiver et au printemps.

**Objectif 4.3 :** Les particuliers, les groupes, les partenaires et les collectivités participent davantage à la programmation et aux activités saisonnières proposées au parc national Fundy.

### Cibles

- D'ici 2029, il existe davantage de possibilités pour les familles et les jeunes autochtones de visiter le parc grâce à la participation des dirigeants communautaires, et de plus en plus d'activités d'interprétation et de programmes dirigés par des Autochtones sont en place.
- D'ici 2034, des activités d'apprentissage axées sur la terre ou l'établissement de liens avec les Aînés, des cercles de feu, ainsi que d'autres programmes dirigés par des Autochtones sont en place.
- L'engagement dans la prestation des programmes du parc montre une tendance à l'amélioration dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

**Objectif 4.4 :** Dans les secteurs hautement fréquentés du parc national Fundy, l'expérience des visiteurs et la préservation de l'environnement sont améliorées au moyen de stratégies de gestion de l'utilisation par les visiteurs, de sorte que les taux de fréquentation soient durables.

#### Cibles

- D'ici 2030, les plans de gestion de l'utilisation par les visiteurs sont achevés pour les sentiers Chutes Dickson et Chutes Laverty et ceux du secteur Point Wolfe.
- Le nombre de nuitées en septembre et en octobre augmente par rapport au niveau de référence de 2024 et demeure dans les limites de la capacité d'accueil du parc pour la nuit.
- Un nouveau protocole pour compter le nombre de visiteurs, et pour mesurer le taux de fréquentation en hiver et au printemps, sera élaboré et mis en œuvre d'ici 2026.

**Objectif 4.5 :** Le réseau amélioré des sentiers axé sur la qualité plutôt que sur la quantité offre aux visiteurs de meilleures conditions.

#### Cibles

- Une évaluation des sentiers, qui tient compte des risques associés aux changements climatiques (par exemple, l'augmentation de l'élévation de l'océan) donne des orientations pour la restauration et la mise hors service de sentiers ou l'aménagement de nouveaux sentiers d'ici 2029.
- Les visiteurs se disent plus satisfaits de l'état des sentiers dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- La promotion du réseau de sentiers de l'arrière-pays du parc national Fundy et des réseaux de sentiers des partenaires s'améliore, tant à l'interne qu'à l'externe, grâce à des outils de communication en ligne et à des activités promotionnelles en personne.

## 7.0 Zonage et réserve intégrale désignée

### 7.1 Zonage

Le système de zonage de Parcs Canada est le fruit d'une approche intégrée pour la classification des terres et des eaux des parcs nationaux. Il précise à quels endroits certaines activités peuvent avoir lieu, selon la capacité portante de chaque secteur. Le système de zonage compte cinq catégories :

- Zone I : Préservation spéciale;
- Zone II : Milieu sauvage;
- Zone III : Milieu naturel;
- Zone IV : Loisirs de plein air;
- Zone V : Services du parc.

La carte de zonage (carte 3) illustre les zones désignées et les sites écologiquement sensibles dans le parc national Fundy.

Les modifications issues du plan directeur de 2011 sont présentées plus en détail ci-dessous et comprennent :

- une nouvelle Zone I pour protéger les espèces végétales rares des marais d'eau salée;
- deux sites écologiquement sensibles pour protéger les espèces et les habitats dans les secteurs Maple Grove et Devil's Half-Acre;
- le passage du statut de Zone III à celui de Zone II pour la zone côtière située au sud du chemin Point Wolfe;
- le passage du statut de Zone IV à celui de Zone III pour l'Aire de loisirs Chignecto.



Les modifications de zonage appuient l'orientation de la stratégie clé 2 en ce qui concerne l'augmentation de la protection de la biodiversité et de la connectivité écologique. Une superficie accrue du milieu sauvage de la Zone II garantit que seule une utilisation minimale des visiteurs sera prise en compte dans cette zone sans accès motorisé, infrastructure ou installations. De même, la restructuration de l'Aire de loisirs Chignecto soutient la transition d'un terrain de camping entièrement équipé à une zone d'utilisation moins intensive des visiteurs sans accès motorisé et la réhabilitation des routes et des zones précédemment occupées par des infrastructures.

Au total, les changements proposés pour chaque zone du parc national, par rapport à ce qui était décrit dans le plan directeur de 2011, sont de l'ordre suivant :

- Zone I : de 1,58 pour cent à 1,59 pour cent;
- Zone II : de 88 pour cent à 91 pour cent;
- Zone III : de 6 pour cent à 3 pour cent;
- Zone IV : de 4 pour cent à 3,9 pour cent.

### **Zone I – Préservation spéciale**

Les aires de préservation spéciale offrent le plus haut niveau de protection prévu par la politique de zonage de Parcs Canada. Des aires ou des caractéristiques particulières classées Zone I méritent une protection spéciale parce qu'elles contiennent ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en voie de disparition, ou parce qu'elles figurent parmi les meilleurs exemples d'une région naturelle. La préservation est ici la principale considération. L'accès et la circulation par véhicule motorisé sont interdits et l'accès aux visiteurs n'est pas encouragé afin de protéger ces caractéristiques. On peut interpréter les caractéristiques particulières hors des lieux.

Il y a six aires au sein du parc national Fundy qui sont catégorisées Zone I – Préservation spéciale. Ces aires représentent environ 1,5 pour cent du parc et comprennent : les falaises de Point Wolfe; les falaises de la rivière Goose; la vallée du ruisseau Rossiter; la Plaine du caribou; les ravins de la rivière Point Wolfe / ruisseau Bennett; une zone située à l'embouchure de la rivière Upper Salmon.

Les falaises de Point Wolfe sont l'un des deux endroits connus au Nouveau-Brunswick où fleurit la primevère laurentienne, une petite plante herbacée qui préfère en général les régions boréales. Cette aire est aussi un lieu qui pourrait le mieux se prêter à la nidification du faucon pèlerin, une espèce qui était autrefois en péril, mais qui s'est maintenant rétablie grâce aux mesures de conservation déployées par Parcs Canada et ses partenaires. Les meilleurs exemples des falaises côtières de roches tendres (grès et conglomérat) de l'intérieur de la baie de Fundy se trouvent également dans cette aire.

Les falaises de la rivière Goose sont le deuxième habitat connu de la primevère laurentienne au Nouveau-Brunswick. Ces côtes escarpées pourraient aussi servir de lieux de nidification au faucon pèlerin.

La vallée du ruisseau Rossiter contient des peuplements adultes d'épinettes rouges dont la rareté est reconnue.

La Plaine du caribou abrite de très beaux spécimens de végétation des tourbières à épinettes noires, qui sont rares dans le parc et la région environnante. Ces habitats sont vulnérables à la présence des visiteurs.

La rivière Point Wolfe et les ravins du ruisseau Bennet. Le bras Est de la rivière Point Wolfe et le cours inférieur du ruisseau Bennett sont les seuls endroits du parc où l'on trouve les espèces végétales rares suivantes : la *Selaginella viridissima*, la vioerne comestible, la doradille verte, une espèce rare de carex et le lycopode sélagine. Ce secteur contient également quelques-uns des plus beaux exemples du type d'habitat essentiel à une espèce en voie de disparition, soit le saumon de l'Atlantique (population de l'intérieur de la baie de Fundy), et notamment quelques-unes des plus importantes fosses à saumon de la rivière Point Wolfe.

## **Modifications à la Zone I**

Une nouvelle aire de type I au sud de l'embouchure de la rivière Upper Salmon protège le suéda de Roland, une espèce qui a été découverte dans le parc national Fundy en 2016. Cette espèce poussant dans les marais d'eau salée est rare aux échelles provinciale, nationale ou mondiale et n'est trouvée qu'à certains emplacements du nord-est de l'Amérique du Nord. Les activités de surveillance annuelle permettront de mieux comprendre la dynamique de l'établissement et du mouvement de la plante.

## **Zone II – Milieu sauvage**

Le but de la Zone II consiste à offrir un niveau de protection élevé à de vastes aires qui sont représentatives de la région naturelle et qui seront conservées à l'état sauvage. Il s'agit de préserver les écosystèmes en évitant le plus possible d'intervenir. Dans les secteurs de cette zone, les visiteurs peuvent profiter de la solitude et d'aires naturelles intactes tout en participant à des formes de loisirs de plein air compatibles avec ce milieu, entre autres, la randonnée et le camping dans l'arrière-pays. L'accès par véhicule à moteur y est interdit. L'infrastructure se limite à des installations rudimentaires, comme des sentiers de randonnée et des emplacements de camping dans l'arrière-pays. Il y a sept aires au sein de la Zone II, qui comprend plus de 90 pour cent du parc.

Les aires de la Zone II comprennent :

- la vallée de la rivière Upper Salmon;
- la vallée de la rivière Point Wolfe;
- le camping sauvage du lac Tracey;
- le camping sauvage de la rivière Goose;
- le camping sauvage du lac Marven;
- le camping sauvage du lac Chambers;
- le chalet McKinley.

## **Modifications à la Zone II**

Le secteur côtier au sud du chemin Point Wolfe jusqu'au cap Matthews est passé de la Zone III à la Zone II afin d'accroître la conservation et la protection dans ce secteur du parc national. Cela augmente la superficie de la Zone II du parc de 88 à 91 pour cent.

## **Zone III – Milieu naturel**

Gérés comme des milieux naturels, les secteurs classés Zone III sont des aires qui permettent aux visiteurs de découvrir les valeurs du patrimoine naturel et culturel du parc, au moyen d'activités de plein air nécessitant peu de services et des installations rustiques. Ces aires peuvent offrir un éventail d'activités en plein air qui permettent de présenter les milieux naturels, notamment la baignade, le canot, la randonnée pédestre, le vélo, les pique-niques, les embarcations non motorisées, la raquette, le ski et les activités d'interprétation sur place. L'accès en véhicule à moteur peut être autorisé, mais il est contrôlé.

Il y a deux aires dans le parc national Fundy qui font partie de la Zone III, et elles couvrent environ 3 pour cent du parc. Ces aires comprennent :

- le petit secteur du lac Bennett;
- le secteur délimité par le chemin Point Wolfe, le chemin Hastings et la route 114 (à l'exclusion des aires classées Zone IV).

## **Modifications à la Zone III**

Le classement de l'Aire de loisirs Chignecto change de la Zone IV à la Zone III, car l'accès motorisé n'y est plus autorisé. Dans la Zone III, un accès motorisé contrôlé peut être autorisé. Le stationnement reste classé Zone IV et les routes seront réaménagées en sentiers. Le camping de groupe pourrait être une utilisation future pour ce secteur.

Le secteur allant du chemin Point Wolfe au cap Matthews passe de la Zone III à la Zone II en vue d'accroître la conservation et la protection de ce secteur du parc.

#### **Zone IV – Loisirs de plein air**

Cette désignation est donnée aux aires bien délimitées convenant à une vaste gamme d'activités permettant de comprendre et d'apprécier les valeurs patrimoniales du parc ainsi que les installations et les services essentiels offerts de manière à nuire le moins possible aux ressources naturelles et culturelles du parc. L'accès direct par véhicules automobiles y est autorisé. On aménagera le paysage des secteurs classés Zone IV en utilisant, dans la mesure du possible, des espèces indigènes et en restaurant les habitats naturels.

Il existe huit aires principales de la Zone IV dans le parc qui couvrent environ quatre pour cent du parc. Celles-ci comprennent :

- le secteur de l'Administration et les installations d'entretien;
- les aires de fréquentation diurnes;
- les terrains de camping;
- le motel et les chalets Fundy;
- l'autoroute 114;
- la piscine;
- le terrain de golf;
- toutes les routes du parc.

#### **Modifications à la Zone IV**

La superficie de deux secteurs de la Zone IV a été réduite pour tenir compte de la nouvelle Zone III proposée dans l'Aire de loisirs Chignecto et de la nouvelle Zone I proposée pour protéger le suéda de Roland. La superficie totale de la Zone IV est passée à un peu moins de 4 pour cent.

#### **Sites écologiquement fragiles**

Les secteurs qui présentent des ressources uniques, rares ou particulièrement sensibles aux perturbations, mais qui sont trop petits pour être désignés Zone I, sont classés dans la catégorie des sites écologiquement fragiles. Ces sites bénéficient d'une haute protection grâce à une gestion prudente. En faisant d'un secteur un site écologiquement fragile, on garantit que les valeurs uniques de ce secteur seront prises en considération dans les activités de planification, de recherche et d'aménagement qui seront entreprises à l'avenir.

Les sites écologiquement sensibles sont décrits à l'Annexe 1. Les critères servant à reconnaître ces sites sont les suivants :

- éléments naturels ou habitat d'espèces rares aux échelles nationale, régionale ou locale;
- composantes de l'écosystème qui sont vulnérables à l'activité humaine ou à l'aménagement;
- habitat essentiel à une espèce pendant des périodes précises de son cycle biologique, comme les aires de mise bas, les frayères, les lieux de reproduction et les lieux d'hivernage.

## Modifications

L'ajout de deux sites écologiquement sensibles sur la carte de zonage afin d'accroître la protection des espèces et des habitats vulnérables.

Habitat de lichen rare – Feuillus matures de Maple Grove – sentier Tippen Lot  
L'habitat de la forêt de feuillus matures du secteur Maple Grove et de la section nord du sentier Tippen Lot abrite des lichens qui sont rares aux échelles provinciale et nationale. L'hétérodermie squamuleuse est présente dans ce secteur du parc et est nouvellement désignée comme « espèce menacée » par le COSEPAC<sup>8</sup> (décembre 2022). Le parc national Fundy est le seul lieu géré par Parcs Canada où sa présence a été signalée. On retrouve aussi la ponctélie des Appalaches dans cette région. Cette espèce de lichen est gravement en péril dans la province et vulnérable à l'échelle nationale.

Secteur Devil's Half Acre – Habitat essentiel de la chauve-souris

La topographie et les formations rocheuses du secteur Devil's Half Acre se prêtent à la formation de fissures et de cavernes profondes, qui ont déjà abrité des colonies de petites chauves-souris brunes. Bien qu'il n'y ait pas d'hibernacles connus dans ce secteur, celui-ci a été désigné comme habitat essentiel dans le récent « Programme de rétablissement de la petite chauve-souris brune (*Myotis lucifugus*), de la chauve-souris nordique (*Myotis septentrionalis*) et de la pipistrelle de l'Est (*Perimyotis subflavus*) au Canada ».

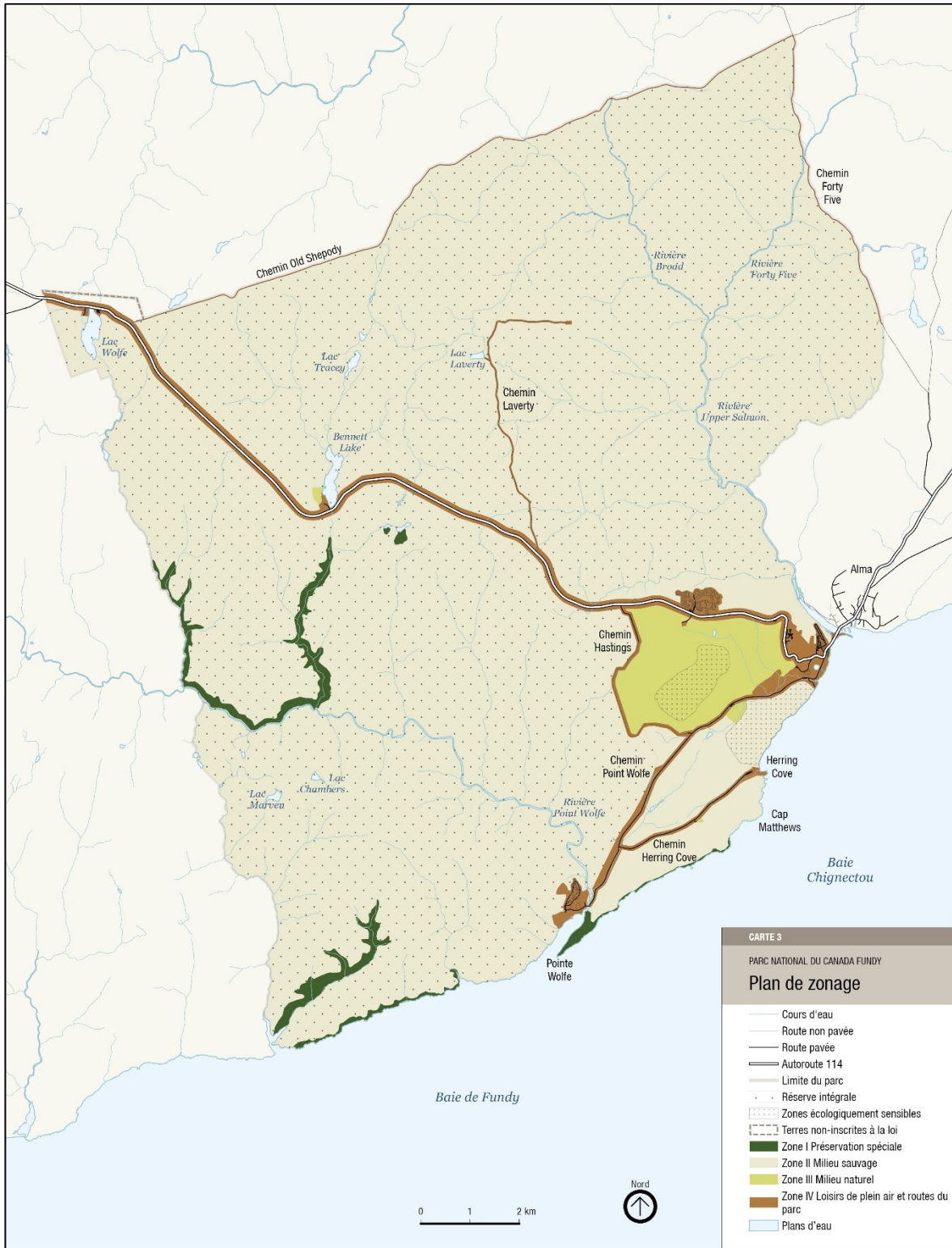
## Utilisations non conformes

On trouve dans certains secteurs des utilisations ou des activités qui ne sont pas conformes à l'esprit et aux intentions du type de zone. Citons, parmi les utilisations non conformes de la Zone II, les tours de téléphonie cellulaire, le barrage du lac Wolfe et la route d'accès connexe, le corridor de transport d'hydroélectricité, la station de pompage et la route d'accès adjacente à la rivière Upper Salmon. L'étang d'épuration constitue une utilisation non conforme dans une Zone III.

---

<sup>8</sup> COSEPAC : Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

Carte 3 : Carte de zonage



## 7.2 Réserve intégrale désignée

L'objectif de désigner ainsi une partie du parc national consiste à préserver à perpétuité le caractère sauvage de ce secteur. Seules les activités qui ne risquent pas de porter atteinte au caractère sauvage de l'endroit peuvent être autorisées à l'intérieur de la réserve intégrale désignée du parc national Fundy.

Une réserve intégrale a déjà été établie dans le parc national Fundy en 2009. En général, les limites des réserves intégrales désignées correspondent à celles de la Zone II – Milieu sauvage. De plus, les aires de la Zone I – préservation spéciale qui sont intégrées ou adjacentes à des aires de la Zone II, ou qui sont suffisamment vastes pour être considérées de façon distincte, pourront faire partie des réserves intégrales désignées. C'est le cas pour le parc national Fundy où les aires de la Zone I et de la Zone II constituent la réserve intégrale désignée du parc et couvre environ 89 pour cent de son assise territoriale.

## 8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Tous les plans directeurs des parcs nationaux font l'objet d'une évaluation environnementale stratégique menée dans le but d'améliorer la connaissance des effets cumulatifs possibles. Cette connaissance contribue à la prise de décisions fondées sur des données probantes à l'appui de la préservation ou du rétablissement de l'intégrité écologique tout au long de la période visée par le plan. L'évaluation environnementale stratégique du plan directeur du parc national Fundy a pris en compte les effets possibles du changement climatique, des activités locales et régionales à l'extérieur du parc, de la hausse attendue de la fréquentation et des propositions décrites dans le plan directeur. L'évaluation environnementale stratégique évalue les effets possibles sur différentes composantes de l'écosystème, y compris le saumon de l'Atlantique et la connectivité terrestre.

Le plan directeur entraînera de nombreux impacts positifs sur l'environnement, notamment des efforts continus pour rétablir la population de saumon atlantique : protéger la connectivité écologique par la collaboration, les partenariats et la restauration; améliorer l'efficacité énergétique des opérations du parc; élaborer des plans de gestion de l'utilisation des visiteurs pour atténuer les répercussions dans les zones à forte fréquentation du parc; modifier le zonage pour accroître la conservation et la protection des zones à l'intérieur du parc.

Bien que de nombreuses mesures d'intégrité écologique dans le parc soient dans un état passable à bon, certaines nécessitent une gestion active soutenue pour une amélioration continue. La population de saumons de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy figure sur la liste des espèces en voie de disparition et le nombre de saumons adultes qui reviennent dans le parc pour frayer est faible. Les initiatives de restauration ont augmenté le nombre de retours de saumons, mais il faut continuer à se concentrer sur le rétablissement pour maintenir cette tendance. Le développement externe, en particulier la foresterie commerciale, a un impact sur l'habitat riverain, ce qui pose un défi à la conservation efficace de l'espèce. Les changements climatiques et les conditions en mer ont un impact supplémentaire sur l'espèce. Le plan d'action pour le saumon atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy énonce l'orientation du parc pour le rétablissement de l'espèce. Le plan directeur identifie des objectifs pour soutenir les efforts de rétablissement continus du saumon atlantique, notamment l'amélioration des tendances de l'écosystème d'eau douce grâce à la restauration du saumon, l'information des initiatives de surveillance et de conservation du saumon grâce aux connaissances et aux conseils autochtones et la compréhension des effets du changement climatique sur les espèces du parc.

La densité de sentiers au kilomètre carré est élevée dans le parc national Fundy, et son réseau de sentiers traverse de vastes parcelles de forêt. La hausse de la fréquentation, la construction d'infrastructures internes et externes et les activités récréatives ont des effets cumulatifs qui contribuent à la diminution de la connectivité terrestre dans le parc et ses environs. Ces facteurs ont une incidence sur les déplacements de la faune et sur l'occupation des habitats. Une étude sur la connectivité de l'habitat des carnivores a été menée pour évaluer la qualité des corridors de connectivité utilisés par les carnivores à grande échelle dans le parc et les terres environnantes, afin d'éclairer l'évaluation environnementale stratégique. Le plan

directeur identifie des objectifs pour protéger et améliorer la connectivité, y compris la création d'un groupe de travail actif avec des partenaires autochtones et des partenaires régionaux, l'élaboration d'un nouveau plan d'action sur plusieurs espèces tenant compte de la connectivité des paysages, et la protection et la restauration des corridors écologiques.

Les peuples autochtones, les partenaires, les intervenants et le public ont eu la possibilité de formuler des commentaires sur l'ébauche du plan directeur et le résumé de l'ébauche de l'évaluation environnementale stratégique. Les commentaires du public, des groupes autochtones, et des intervenants ont été pris en compte et intégrés à l'évaluation environnementale stratégique et au plan directeur, le cas échéant.

L'évaluation environnementale stratégique a été menée conformément à la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2010), et elle a permis d'évaluer la contribution du plan directeur à la Stratégie fédérale de développement durable. Chaque projet entrepris dans le but d'atteindre les objectifs du plan directeur sur place sera examiné afin de déterminer si une évaluation des répercussions est nécessaire aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* ou des textes législatifs subséquents. Le plan directeur soutient les objectifs suivants de la Stratégie fédérale de développement durable :

- favoriser l'innovation et les infrastructures vertes au Canada;
- prendre des mesures relatives aux changements climatiques et leurs répercussions;
- protéger et rétablir les espèces, conserver la biodiversité canadienne.

De nombreux effets environnementaux positifs sont attendus et aucun effet environnemental négatif important n'est prévu à la suite de la mise en œuvre du *Plan directeur du parc national Fundy*.

## Annexe A Sites écologiquement fragiles

### Habitat des salamandres

*Hemidactylium scutatum* (salamandre à quatre doigts). Au Nouveau-Brunswick, on ne trouve cette espèce que dans un seul site connu, qui se situe dans le parc national Fundy. Un relevé effectué à l'échelle du parc en 1999 a permis de confirmer la présence de cette espèce dans un seul endroit du parc, bien qu'il y ait des habitats possibles dans plusieurs autres endroits.

*Ambystoma laterale* (salamandre à points bleus). Cette espèce a une répartition éparse dans le sud du Nouveau-Brunswick, et on ne la trouve qu'à un seul endroit dans le parc national Fundy.

*Desmognathus fuscus* (salamandre sombre). Le parc national Fundy est le seul parc national au Canada qui abrite cette espèce, et on ne la trouve qu'à un seul endroit dans le parc.

### Bryophytes rares (mousses et hépatiques)

*Cyrtomnium hymenophylloides*. Il s'agit d'une espèce de bryophyte importante dans la région du golfe du Saint-Laurent. C'est aussi un spécimen d'une espèce arctique alpine qui a besoin d'un habitat aux conditions bien particulières. Cette espèce pousse dans quatre endroits du parc, dont deux sont protégés dans des secteurs de Zone I. Un troisième endroit est classé site écologiquement fragile, car en raison de son emplacement facile d'accès, il est considéré comme vulnérable.

*Hygrohypnum montanum*. Il s'agit d'une espèce importante de bryophyte rare dans la région du golfe du Saint-Laurent, qu'on ne trouve qu'à un seul endroit connu au Nouveau-Brunswick. Elle a été découverte dans le parc national Fundy en 1968.

*Radula tenax*. Cette espèce d'hépatique pousse sur une falaise ombragée humide et sa découverte dans le parc national Fundy est la seule mention de cette espèce au Canada.

*Tetradontium brownianum*. Cette espèce boréale de mousse a une répartition discontinue en Amérique du Nord et pousse à trois endroits dans le parc, où les conditions d'habitat sont très particulières.

*Tortella humilis*. Cette espèce de mousse est considérée comme rare dans la région du golfe du Saint-Laurent et se trouve, dans le parc, à la limite septentrionale de son aire de répartition.

### Espèces de plantes vasculaires rares

*Habenaria hyperborea* (habénaire hyperboréale). Cette espèce d'orchidée est rare dans le parc, où elle ne pousse que dans quelques endroits.

*Sanguisorba canadensis* (sanguisorbe du Canada). Cette plante est rare au Nouveau-Brunswick et dans le parc où elle ne pousse que dans deux endroits.

### Fosses et habitat de frai du saumon de l'Atlantique

*Salmo salar* (saumon de l'Atlantique). La population de saumons de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy a été classée en voie de disparition par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) en mai 2001 et elle figure également sur la liste des espèces en voie de disparition (Annexe 1) de la *Loi sur les espèces en péril*. Il y a deux rivières dans le parc qui renferment des habitats qui pourraient être essentiels à cette espèce.

Communautés de végétation dans les marais salés. Les communautés végétales des marais salés sont rares dans le parc. En raison de la petite superficie de l'habitat des marais salés dans le parc, ces derniers



sont importants pour soutenir les systèmes écologiques et la biodiversité qui ne se trouvent pas dans d'autres habitats plus courants.

Landes de la poche de gelée. Les associations végétales et les conditions climatiques dans cette poche de gelée sont uniques dans le parc, et elles sont représentatives de la flore qui pousse normalement dans des régions plus septentrionales.

*Peltigera hydrothyria* (Peltigère éventail d'eau de l'Est). Le peltigère éventail d'eau de l'Est est une espèce aquatique de lichen que l'on retrouve dans des cours d'eau forestiers propres et limpides et relativement peu perturbés. Avant 2017, la présence de ce lichen n'avait été constatée qu'à trois endroits au Nouveau-Brunswick, dont deux dans le parc national Fundy. Des études récentes ont révélé que le parc national Fundy constitue un bastion pour ce lichen aquatique rare, avec près de la moitié de sa population au Canada se trouvant dans les limites du parc. Auparavant, on savait que cette espèce était présente dans deux ruisseaux du parc Fundy, mais on a depuis découvert qu'elle poussait dans près de 30 ruisseaux, et ce nombre devrait continuer d'augmenter. Le peltigère éventail d'eau de l'Est est inscrit à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* à titre d'espèce menacée, et son habitat essentiel se trouve dans le parc.